



Aix en Provence



VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-96**

Séance publique du

31 mars 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150331- lmc163590-DE-1-1
Date de signature : 02/04/2015
Date de réception : jeudi 2 avril 2015
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : PRET D'UNE OEUVRE DES COLLECTIONS DE LA VILLE AU CENTRE D'ART DE L'HÔTEL DE CAUMONT

Le 31 mars 2015 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 20/03/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gérard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Christine BERNARD à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Madame Sylvaine DI CARO à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Liliane PIERRON, Madame Souad HAMMAL à Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Christian ROLANDO à Madame Brigitte DEVESA, Madame Françoise TERME à Madame Charlotte BENON.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine ROUVIER, Madame Josyane SOLARI.
Secrétaire : S.DIJON

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



08.07

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services
Direction Des Musées & Du Patrimoine
Culturel

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 MARS 2015

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : PRET D'UNE OEUVRE DES COLLECTIONS DE LA VILLE AU CENTRE D'ART DE L'HÔTEL DE CAUMONT- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Depuis 2006, la gestion du musée Granet a été confié à la Communauté du Pays d'Aix. Celle-ci y conduit une politique ambitieuse : recrutement de personnel scientifique et technique, construction d'un Centre de conservation aux Milles, et organisation de grandes expositions populaires.

Le 5 mai 2015, un nouveau Centre d'art va ouvrir ses portes à Aix-en-Provence. L'hôtel de Caumont, l'ancien Conservatoire de musique, qui a été cédé à « Culturespaces », va offrir aux aixois un lieu culturel de grande qualité.

« Culturespaces » gère depuis de nombreuses années des monuments prestigieux, dont le musée Jacquemart André à Paris et souhaite engager avec le Musée Granet une politique de partenariat, en particulier pour les périodes des XVII et XVIIIe siècles.

La rénovation de l'hôtel de Caumont est l'occasion d'une mise aux normes de conservation et toutes garanties de sécurité et de sûreté sont données par « Culturespaces » qui s'engage à ses frais à conduire les travaux de restauration nécessaires sur les œuvres prêtées.

L'avis du Ministère de la culture au titre de la réglementation des musées s'étant révélé favorable, le principe du prêt ne pose pas de problème particulier et dans un rapport au bureau de la Communauté du Pays d'Aix du 29 janvier 2015, celui-ci a été confirmé.

Cependant, si la gestion du musée Granet et de ses collections relève désormais de la Communauté du pays d'Aix et de son personnel de conservation, les collections demeurent propriété de la Ville d'Aix-en-Provence.

La Communauté du pays d'Aix et le musée Granet ayant donné leur accord, il est donc soumis à votre avis le prêt à titre gracieux à la SCI « Culturespaces » pour la première exposition qui se tiendra à l'hôtel de Caumont sur Canaletto du 5 mai au 13 septembre 2015 d'une maquette du « Bucentaure » (Inventaire n° 860.01.694, photo jointe).

Le Bucentaure est un bâtiment de parade dont on se servait à Venise pour la célébration du mariage du Doge avec la mer, cérémonie qui se tenait le jour de l'Ascension.

L'exposition présentera une cinquantaine de peintures et dessins du peintre vénitien Canaletto issus de collections publiques et privées dont le Metropolitan Museum of Art de New York, la Galerie des Offices de Florence ou encore la National Gallery de Londres.

En conséquence, je vous demande mes cher(e)s collègues de :

-DONNER votre accord pour le prêt à titre gracieux de la maquette du Bucentaure conservés dans les collections appartenant à la Ville, du musée Granet.

-DIRE votre accord pour le développement d' un partenariat avec le Centre d'Art de l'hôtel de Caumont dont l'ouverture est prévue en mai 2015.

-RAPPELER que, eu égard aux conditions particulières de gestion, toute nouvelle demande émanant de « Culturespaces », de prêt d'oeuvres des collections issues du musée Granet devra faire l'objet d'un accord de la Communauté du Pays d'Aix gestionnaire et de notre Conseil municipal pour la ville propriétaire.

DL.2015-96 - PRET D'UNE OEUVRE DES COLLECTIONS DE LA VILLE AU CENTRE D'ART
DE L'HÔTEL DE CAUMONT-

Présents et représentés	: 52
Présents	: 42
Abstentions	: 1
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 51
Pour	: 51
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus
Hervé GUERRERA.

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 02/04/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

